
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE U.R.B.S.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société « U.R.B.S. » (ci-après désignée « le Prestataire ») permet aux clients professionnels (ci-après désignés « Les Utilisateurs ou l'Utilisateur ») de bénéficier de l'ensemble des prestations de services (ci-après désignées les « Services ») disponibles sur le site internet à l'adresse app.urbs.fr (ci-après désignées le « Site »).

L'Utilisateur est tenu de prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant toute souscription à une formule payante. L'Utilisateur reconnaît également avoir la capacité juridique requise pour contracter et souscrire aux services proposés par le Prestataire.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

« U.R.B.S. »
3 rue Jacques Constant Milleret, l'Horizon
Esplanade de France
42000 SAINT ETIENNE
Adresse Email : contact@urbs.fr

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site internet du Prestataire et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai 2018, l'Utilisateur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité aux coordonnées précitées. Par la signature des présentes, l'Utilisateur assure le Prestataire qu'il dispose des autorisations préalables de transmission des données personnelles des personnes qui seront mentionnées sur le Site.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cliquant sur le bouton « Confirmer et payer » ou toute autre mention équivalente, préalablement à la mise en œuvre de la procédure de souscription en ligne. En procédant ainsi, l'Utilisateur reconnaît avoir été pleinement informé de ses droits et obligations. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées avec l'Utilisateur via le Site.

Il est précisé que ces Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.

Conditions de vente particulières et conditions de vente différenciées

Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec l'Utilisateur, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 - COMMANDES

Les ventes des Services proposées par le Prestataire ne sont parfaites qu'après respect de la procédure ci-après décrite :

- L'Utilisateur prend contact avec le Prestataire afin d'exposer ses besoins.
- Le Prestataire fait parvenir à l'Utilisateur sa proposition d'accompagnement, sous forme de devis, qui définit notamment le contenu des prestations, leur coût et durée.
- L'Utilisateur est ensuite invité à valider par écrit le devis du Prestataire et à le lui retourner par Email.
- A l'issue de cette procédure et sous réserve du parfait règlement des sommes dues au titre de des prestations commandées, le Prestataire donne accès à l'Utilisateur au contenu de la formule choisie.

Conformément à l'article 1127-2 du Code civil, l'Utilisateur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande ainsi que son prix total afin de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation.

La vente des services ne sera considérée comme définitive et, par conséquent, validée par le Prestataire, qu'après l'envoi à l'Utilisateur de la confirmation de l'acceptation de sa commande, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité des sommes dues à ce titre.

Il est précisé que le Prestataire se réserve le droit d'annuler, de refuser ou de suspendre tout compte d'un Utilisateur avec lequel il existerait un litige, notamment relatif au paiement des sommes dues.

ARTICLE 3 - CONDITIONS FINANCIÈRES

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs mentionnés sur la proposition commerciale qui prend en compte les spécificités des demandes formulées par l'Utilisateur.

Il s'ensuit que toute modification tarifaire devra faire l'objet d'un avenant régularisé par écrit par les Parties.

Le règlement des sommes dues doit être effectué par virement bancaire et en intégralité au moment de la passation de commande.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des services commandés par l'Utilisateur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 4 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément et dans les conditions de l'article L221-18 et suivants du code de la consommation, le Client qui a conclu la vente à distance dispose d'un délai de 14 (QUATORZE) jours à compter de la souscription aux Services pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement,

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra pas être exercé pour les contrats : 13° De fourniture de contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsqu'il a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ; et il a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ; et le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du consommateur conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L221-13.

Il est précisé que ce droit de rétractation ne s'applique, pour la clientèle professionnelle, qu'à la condition que les deux conditions cumulatives suivantes soient remplies, et uniquement pour les ventes qui sont qualifiées de ventes « hors établissement » :

- ceux qui emploient cinq salariés au plus,
- l'objet de la vente n'entre pas dans le champ de « l'activité principale » du professionnel.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITÉ – GARANTIE

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, l'Utilisateur, contre tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture des Services à l'exclusion de toute négligence ou faute de l'Utilisateur ou d'un tiers.

Le Prestataire, dans le cadre de la délivrance de ses Services, n'est pas tenu responsable en cas de mauvaise qualité du matériel numérique utilisé ainsi que de la connexion internet de l'Utilisateur.

Il est également précisé que le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de la surconsommation de data, il appartient à l'Utilisateur de conclure avec son fournisseur l'abonnement adéquat au fonctionnement des Services délivrés.

Il est également précisé que dans le cadre de la réalisation des Prestations à sa charge, le Prestataire ne s'engage, au titre d'une obligation de résultat, que dans la réalisation des prestations précisées en Annexe 1.

Les Prestations délivrées par le Prestataire sont issues du recoupement d'une multitude de données dont il n'est pas l'auteur ou de modèles mathématiques. Ces données peuvent varier d'un territoire à l'autre, elles peuvent également être anciennes, partielles, et de qualité de saisie variable.

Par conséquent, le Prestataire ne peut garantir au Client l'absence de défauts sur les informations délivrées et qui reposent sur les données dont il n'est pas l'initiateur ou issues de modèles mathématiques.

Par ailleurs, il est précisé que les données ne pourront être utilisées qu'à titre informatif et ne sauraient être considérées comme pouvant constituer un document officiel tel qu'un constat, un diagnostic réglementaire ou une autorisation administrative.

Le Prestataire n'a par conséquent à sa charge qu'une obligation de moyens au titre du résultat final constaté à l'achèvement des prestations de Services.

Le Prestataire sera également exonéré de toute responsabilité en cas de suspension des Services qui ne serait pas de son fait ; en cas de dommage lié à une utilisation anormale des Services ; en cas de dommage causé par le fait de l'Utilisateur ou d'un tiers non mandaté ; en cas de dommage lié à une indisponibilité des Services ainsi que tout événement ne relevant pas de l'intervention du Prestataire.

Afin de faire valoir ses droits, l'Utilisateur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices dans les délais prévus par la loi.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier à ses frais et selon les modalités adéquates et agréées par l'Utilisateur, les Services jugés défectueux.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et demeure limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard, inexécution ou dommage qui serait consécutif à une faute ou une négligence de l'Utilisateur ou lié à un événement de crise sanitaire.

En tout état de cause, dans les cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT des sommes payées par l'Utilisateur pour la fourniture des Services.

ARTICLE 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – EMPLOI DES DONNEES

Le contenu du site internet du Prestataire ainsi que la solution « ONB+ » sont la propriété exclusive de ce dernier et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

L'Utilisateur s'interdit de mettre en ligne, télécharger, intégrer, publier, inscrire, envoyer, transmettre ou rendre disponible du contenu qui enfreindrait tous droits d'auteur, brevets, marques, secret d'affaires ou autres droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle. Il s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de tierces parties, quelle qu'en soit la forme, en ce notamment inclus tout code (HTML, CSS, JavaScript, etc.).

Concernant les résultats issus des requêtes effectuées par l'Utilisateur, ce dernier s'engage par la signature des présentes à une utilisation exclusivement personnelle en s'interdisant tout emploi au profit de tout tiers, à titre onéreux ou gratuit et sous quelle que forme et par quel que procédé que ce soit.

A titre de dérogation au précédent paragraphe, l'Utilisateur est toutefois autorisé à remployer les résultats au profit de ses ayants-droits, à savoir les autres partenaires du territoire.

Ce remploi est conditionné à la conclusion préalable d'une convention écrite entre le bénéficiaire et l'Utilisateur, qui devra notamment faire mention expresse de l'absence de monétisation de cette mise à disposition, du maintien de l'intégrité des résultats ainsi que de l'obligation de faire état de leur provenance, à l'occasion de toute communication effectuée sur la base de leur utilisation, en reproduisant la mention « base de donnée IMOPE, U.R.B.S. ».

ARTICLE 7 - DONNEES PERSONNELLES

En application du Règlement européen de protection des données n°2016/679 en date du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite "Informatique et Libertés", le Prestataire a établi une politique de confidentialité concernant le traitement des données personnelles effectué par ses soins et accessible à l'adresse : U.R.B.S., 3 rue Jacques Constant Milleret, l'Horizon, Esplanade de France - 42000 SAINT ETIENNE

ARTICLE 8 - FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'aléas sanitaires, politiques ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des Parties.

Les obligations de la partie victime du cas de force majeure seront suspendues sans qu'elle encoure de responsabilité, quelle qu'elle soit. En particulier, les délais requis pour l'exécution des obligations de la Partie affectée par le cas de force majeure seront suspendus pour la durée du cas de force majeure.

Chaque partie s'engage à notifier promptement à l'autre, par écrit, la survenance de tout cas de force majeure.

Les Parties s'efforceront, dans la mesure du possible, d'atténuer les effets des cas de force majeure.

Tout retard dû à un cas de force majeure ne peut constituer un motif suffisant pour obtenir la résiliation du contrat.

Si un cas de force majeure empêche l'une des parties d'exécuter une obligation essentielle au titre du présent contrat pendant une période de plus de 60 (SOIXANTE) jours alors les Parties se rencontreront dans les plus brefs délais pour examiner la conduite à tenir dans une telle situation, chacune des Parties pouvant alors résilier, à défaut d'accord, le contrat par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 9 - DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont soumises et régies par le droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 10 - MÉDIATION ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Tous les litiges pouvant survenir entre les Parties, concernant le présent Contrat, sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résiliation, seront soumis, préalablement à toute action juridictionnelle, obligatoirement à une médiation.

Les Parties conviennent dès à présent et de manière irrévocable à confier cette mission de médiation à :

La Chambre Nationale des Praticiens de la médiation (CNPM), sise 23 rue de Terrenoire à SAINT-ÉTIENNE (42100) pour les professionnels.

La Chambre nationale des Praticiens de la Médiation sera saisie, sur simple demande, par la Partie la plus diligente.

La Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation soumettra à l'agrément des Parties un ou plusieurs médiateurs, en fonction de l'importance et la complexité de l'affaire, figurant sur la liste. En cas de désaccord des Parties sur cette proposition, il est d'ores et déjà convenu que le choix du ou des médiateurs reviendra en dernier lieu à la Chambre nationale des Praticiens de la Médiation elle-même, les Parties renonçant à tout recours contre cette désignation.

Les Parties conviennent de s'en remettre à la procédure de Médiation qui sera arrêtée par le(s) médiateur(s) désigné(s).

Les Parties s'obligent à participer aux différentes réunions organisées par le(s) médiateur(s) et à répondre avec diligence à toutes convocations et à toutes demandes formulées par ce(s) derniers(s).

Les Parties s'obligent, de manière générale, à collaborer de bonne foi à la médiation. Elles s'engagent à respecter la confidentialité qui est attachée au déroulement de cette procédure ainsi qu'à tous les propos, actes, documents, etc... y afférents.

L'accord signé par les Parties à l'issue de la procédure de médiation pourra être contresigné par l'avocat de chacune des parties afin de lui conférer une force exécutoire.

L'accord signé par les Parties à l'issue de la médiation pourra également être soumis, à l'initiative de l'une d'elles ou à leur requête conjointe, à l'homologation du juge afin de lui donner l'autorité de la chose jugée.

La rémunération du (des) médiateur(s), ainsi que les frais occasionnés par la mission de médiation seront supportés à part égale par les Parties, sauf meilleur accord conclu entre elles.

En cas d'échec de la médiation comme dans la situation où elle n'aurait pas abouti à l'issue d'un délai de 2 (DEUX) mois à compter de la première réunion, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de SAINT-ÉTIENNE (42000).

ARTICLE 11 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé ;
- Le prix des Services ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services exigés ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives au droit de rétractation, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- Les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique ou morale, de procéder à une passation de commande par l'intermédiaire du Prestataire emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services, ce qui est expressément reconnu par l'Utilisateur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Version V1.5 - 20250908

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT AVANT D'UTILISER LE SITE ET LES SERVICES ASSOCIES.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES TERMES, L'ACCÈS AU SITE VOUS SERA REFUSÉ.

L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation par L'UTILISATEUR est un préalable indispensable et obligatoire pour accéder au SITE mis en place par la société U.R.B.S., S.A.S. au capital de 30.000 euros, sise 3, Rue Jacques Constant Milleret, Immeuble l'Horizon - Esplanade de France, 42000 SAINT-ETIENNE sous le numéro 877 843 656. L'acceptation résulte d'un clic sur la case figurant en regard de la mention « **J'accepte les conditions générales d'utilisation** ». Par ce clic, L'UTILISATEUR reconnaît expressément qu'il a pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

1. DÉFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

BÉNÉFICIAIRE désigne la personne morale de droit privé ou de droit public utilisatrice du site « app.urbs.fr » et disposant d'un compte.

L'UTILISATEUR désigne toute personne qui consulte le site et notamment le(s) UTILISATEUR(s) Autorisé(s) par le BÉNÉFICIAIRE à utiliser le SITE « app.urbs.fr »

CGU : Les Conditions Générales d'Utilisation

SITE : « app.urbs.fr »

SERVICE désigne la prestation consistant pour le BÉNÉFICIAIRE à accéder au Site et à consulter, selon son statut et ses droits, les données sur les bâtiments et/ou des statistiques sur ces derniers et le(s) territoire(s) d'étude(s).

ASSISTANCE désigne la mise à disposition de l'Utilisateur d'une assistance auprès de laquelle l'Utilisateur doit formuler toute demande relative au Site. Cette assistance est accessible via les coordonnées mail ou téléphonique du support utilisateur.

IDENTIFIANT : Le terme « Identifiant » recouvre les informations nécessaires à l'identification d'un Utilisateur sur le site pour accéder aux zones réservées aux Utilisateurs autorisés.

MOT DE PASSE : Le « Mot de passe » est une information confidentielle, dont l'Utilisateur doit garder le secret, lui permettant, utilisé conjointement avec son Identifiant, de prouver son identité.

STATUT du BÉNÉFICIAIRE : Le classement du BÉNÉFICIAIRE en organismes publics et assimilés ou organismes privés détermine le type de compte (BÉNÉFICIAIRE ou Utilisateur), l'accès à certaines requêtes et/ou à certaines fonctionnalités.

2. OBJET DU CONTRAT

Les présentes conditions générales, dont l'UTILISATEUR reconnaît avoir pris connaissance, constituent le Contrat (ci-après le « Contrat ») qui lie U.R.B.S. au BENEFCIAIRE ainsi qu'à l'UTILISATEUR. Le présent Contrat a pour objet de définir les modalités, conditions générales et particulières d'utilisation du SITE entre U.R.B.S. et le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR.

Toute utilisation du SITE est subordonnée au respect du Contrat par le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR. Les engagements pris par U.R.B.S. dans le cadre du présent Contrat portent exclusivement sur le SITE fourni par U.R.B.S. et non sur les services pouvant être fournis par des tiers. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent l'intégralité de l'accord entre U.R.B.S. et le BÉNÉFICIAIRE et/ou L'UTILISATEUR en ce qui concerne l'objet des présentes.

3. DESCRIPTION DU SERVICE ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SITE

Description du service :

U.R.B.S. exploite un ensemble de bases de données sur le parc bâti (tertiaire et résidentiel) constitués d'un ensemble hétérogène de jeux de données extrait des informations disponibles auprès de différentes instances nationales et locales (DGFIP, ADEME, ETALAB, ANAH, ...). Sans prétendre à l'exhaustivité, ces bases de données contiennent un nombre de références suffisant pour permettre l'observation, la caractérisation et l'analyse du parc bâti au travers de ses composantes énergétiques, techniques, sociologiques et urbanistiques et ce pour diverses zones et échelles géographiques.

La qualité et la fiabilité des données peuvent varier d'un territoire à un autre. Le SITE intègre annuellement des référentiels nationaux (données IGN, données DGFIP, etc.) à différentes échelles et des données disponibles ou générées localement issues de différentes sources et millésimes. Selon le territoire, les données intégrées peuvent être partielles, anciennes, et de qualité de saisie variable, ce qui est accepté par le BÉNÉFICIAIRE et/ou L'UTILISATEUR.

Le SITE est un site de consultation des informations à l'échelle des bâtiments et de la parcelle et de consultation et analyses statistiques au niveau territorial.

Accès au service :

L'accès au SITE est réservé aux BÉNÉFICIAIRES et aux Utilisateurs Autorisés après authentification à l'aide de leur Identifiant et de leur Mot de passe. L'accès au SITE des nouveaux BÉNÉFICIAIRES et UTILISATEURS nécessite impérativement la création d'un compte. Il existe 2 types de compte :

- Compte Utilisateur ne disposant pas de droits d'administration et de fonctionnalités limitées
- Compte BÉNÉFICIAIRE disposant de droits d'administration et de l'ensemble des fonctionnalités

Pour le compte UTILISATEUR, le mot de passe est transmis lors de la création de son compte. Le mot de passe peut par la suite être modifié directement via le SITE.

Pour le compte BÉNÉFICIAIRE, il est nécessaire de compléter le formulaire transmis lors de la contractualisation éventuellement accompagnée des pièces justificatives.

Le service BÉNÉFICIAIRE se chargera, après réception des éléments transmis, de la création du compte. Un identifiant et mot de passe rattachés au compte BÉNÉFICIAIRE seront transmis lors de la création du compte.

Le BÉNÉFICIAIRE est administrateur des comptes UTILISATEURS rattachés à son compte BÉNÉFICIAIRE, et en tant que tel il est responsable de la bonne gestion de ces comptes.

Selon les conditions générales de ventes proposées par un acte distinct, Le BÉNÉFICIAIRE a la possibilité de demander la création de comptes UTILISATEURS pour le maximum de personnes nommées définies à l'occasion de la passation de sa commande et appartenant à sa structure, qu'il souhaite autoriser à accéder au SITE et par là même qu'il autorise à avoir accès aux données.

Il appartient au BÉNÉFICIAIRE de gérer et de supprimer le compte UTILISATEUR en cas de départ de l'UTILISATEUR.

Tous les coûts afférents à l'accès au Service, que ce soient les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge du BÉNÉFICIAIRE et/ou L'UTILISATEUR. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet. U.R.B.S. se réserve la possibilité de suspendre, de bannir ou de refuser l'accès au Site à tout UTILISATEUR ne respectant pas les termes des présentes.

4. ENGAGEMENTS DE U.R.B.S.

Dans le cadre du Contrat, U.R.B.S. s'engage auprès de l'UTILISATEUR et/ ou du BÉNÉFICIAIRE à lui donner accès aux services, suivant son statut et les droits d'accès que cela lui confère. U.R.B.S. prend toute disposition afin d'assurer un accès continu au SITE. U.R.B.S. ne pourra cependant pas être tenu pour responsable en cas d'interruption du service pour quelque raison que ce soit, y compris pour des raisons de maintenance ou de mise à jour. U.R.B.S. prend toute disposition qu'elle juge nécessaire pour améliorer le SITE. A ce titre, U.R.B.S. ou ses partenaires pourront faire évoluer et modifier le SITE en fonction des besoins ou des évolutions techniques. U.R.B.S. se réserve la possibilité, pour des raisons techniques ou commerciales, de modifier le SITE. U.R.B.S. s'engage à faire ses meilleurs efforts pour rendre et maintenir accessibles tous les services disponibles sur son SITE. À cet égard, U.R.B.S. souscrit une obligation de moyens.

La responsabilité de U.R.B.S. ne saurait être recherchée dans les cas suivants :

- Interruptions momentanées pour la mise à jour de certains fichiers,
- Difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des services indépendamment de sa volonté, notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication,
- Interruptions momentanées des services nécessaires à leurs évolutions ou maintenance,
- Défaillance ou dysfonctionnements du réseau Internet dans la transmission de messages ou documents.
- U.R.B.S. ne saurait encourir aucune responsabilité au cas où le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR subirait un dommage lié à l'utilisation du réseau Internet, par exemple une perte de données ou une contamination par virus.
- Tout évènement consécutif à la survenance d'un cas de force majeure tel que précisé à l'article force majeure, lié à une crise sanitaire ou à l'intervention de tout tiers non mandaté par U.R.B.S.

Les services fournis par U.R.B.S. sont conçus pour fonctionner avec les versions les plus courantes des navigateurs internet et produits des distributeurs associés. U.R.B.S. attire l'attention du BÉNÉFICIAIRE et/ou de l'UTILISATEUR sur le fait que la compatibilité avec les produits et environnements informatiques anciens, qui peuvent en outre ne plus être supportés par les distributeurs du marché, n'est pas garantie.

Assistance de l'UTILISATEUR :

U.R.B.S. met à la disposition du BÉNÉFICIAIRE et/ou de l'UTILISATEUR une assistance auprès de laquelle l'Utilisateur doit formuler toute demande relative au SITE. Cette assistance est accessible via les coordonnées mail ou téléphonique du support utilisateur accessible directement via le site.

5. ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE ET/OU DE L'UTILISATEUR

Le fait pour le BÉNÉFICIAIRE et/ou de l'UTILISATEUR de s'inscrire sur le Site emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions, ce qui est expressément reconnu par le BÉNÉFICIAIRE et/ou de l'UTILISATEUR, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable. L'identifiant et le Mot de passe transmis à l'UTILISATEUR sont rattachés au compte BÉNÉFICIAIRE. Ils constituent un moyen d'authentification et de preuve de l'appartenance de l'UTILISATEUR à un organisme BÉNÉFICIAIRE. L'Utilisateur disposant d'un compte Utilisateur doit s'authentifier par son propre Identifiant et son Mot de Passe, et non celui d'un tiers. Le mot de passe est confidentiel, strictement personnel et ne doit en aucun cas être communiqué à un tiers. Lors de la première connexion au SITE, l'UTILISATEUR doit accepter les présentes Conditions Générales d'Utilisation du SITE. Une fois les CGU acceptées par l'UTILISATEUR, le SITE lui devient accessible.

Le BÉNÉFICIAIRE et/ou L'UTILISATEUR s'engagent à :

- Fournir des informations sincères et véritables le concernant
- Respecter les présentes conditions d'utilisation,
- Accepter la collecte d'informations techniques nécessaires au fonctionnement du SITE
- S'engagent à prendre connaissance des données utilisées et à contribuer dans la mesure de ses capacités à leur consolidation (aussi bien en entrée qu'en sortie), et à faire connaître et partager les données complémentaires de nature à améliorer la connaissance du parc bâti.

Sur un territoire donné, l'amélioration et la consolidation des données peuvent être réalisées via le SITE par tout Utilisateur ou BÉNÉFICIAIRE autorisé.

L'UTILISATEUR s'interdit de copier les résultats issus de ses requêtes en dehors des conditions définies par le BÉNÉFICIAIRE. L'UTILISATEUR s'engage à ne pas céder sous une forme ou une autre, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des résultats de sa requête. L'UTILISATEUR n'est pas autorisé à concéder ou à transférer les droits et obligations issus des présentes à un tiers. La responsabilité de U.R.B.S. ne pourra pas être engagée en cas d'utilisation du Site par un tiers au moyen des identifiants et mots de passe rattachés à un compte.

6. RESPONSABILITÉS

Le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR sont responsables de la sécurité de leur système informatique interne. U.R.B.S. est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles découlant du présent Contrat. Ainsi, la responsabilité de U.R.B.S. ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable, soit à l'UTILISATEUR, soit au fait d'un tiers au Contrat, soit à un cas de force majeure ou événement lié à une crise sanitaire. Notamment U.R.B.S. ne pourra être tenu responsable en cas d'erreurs dans les données transmises, le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR ayant été averti lors de la contractualisation. En tant qu'administrateur des comptes UTILISATEURS rattachés à son compte BÉNÉFICIAIRE, ce dernier est responsable de la bonne gestion des comptes rattachés.

La responsabilité de U.R.B.S. ne saurait être engagée à raison d'erreurs, quelle qu'en soit la cause, dans les résultats obtenus ou les données introduites dans le SITE, qu'il appartient au BÉNÉFICIAIRE de vérifier. Il appartient au BÉNÉFICIAIRE de s'assurer que son UTILISATEUR a acquis la formation nécessaire à la bonne utilisation du Site. U.R.B.S. ne saurait de même être tenu responsable de la destruction accidentelle des données du BÉNÉFICIAIRE.

En tout état de cause, la responsabilité de U.R.B.S. ne saurait être engagée sur le fondement de préjudices indirects notamment liés à l'indisponibilité du Site, quelle qu'en soit la durée.

Le BÉNÉFICIAIRE assume notamment les responsabilités qui concernent :

- L'adéquation du Site à ses besoins,
- La qualification et la compétence de son UTILISATEUR.

Le BÉNÉFICIAIRE sera seul responsable de l'utilisation du SITE. L'autorisation d'utilisation du SITE est consentie pour les besoins exclusifs du BÉNÉFICIAIRE et de ses UTILISATEURS, qui s'interdisent formellement de laisser un tiers y accéder.

L'engagement de U.R.B.S. porte uniquement sur la fourniture du SERVICE conformément aux présentes conditions.

Pour des raisons de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ou du fait de tiers, l'accès et le fonctionnement partiel ou total du Site pourront être suspendus, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice du BÉNÉFICIAIRE. D'une manière générale, le BÉNÉFICIAIRE ne pourra se prévaloir d'aucune garantie de rétablissement de connexion au Site. En tout état de cause, si la responsabilité de U.R.B.S. se trouvait engagée pour quelque cause que ce soit au titre du SERVICE, le droit à réparation du BÉNÉFICIAIRE serait limité aux préjudices directs et, toutes causes confondues, au remboursement du prix payé pour le SERVICE fourni par U.R.B.S.

Force majeure :

La responsabilité de chaque partie sera dégagée dans le cas où il lui deviendrait impossible d'exécuter une partie ou la totalité de ses obligations en raison de la survenance d'événements possédant le caractère de la force majeure, telle que définie par l'article 1.218 du Code Civil.

Durée, modification, résolution :

Le présent Contrat est un contrat dont la durée est celle d'utilisation des services, dans les conditions précisées aux Conditions Générales de Vente. En cas de non-reconduction des services au-delà de la durée prévue dans les CGV, le compte BÉNÉFICIAIRE et les comptes UTILISATEURS associés seront supprimés dans un délai de 15 jours à compter de l'échéance contractuelle. Une nouvelle demande de création de compte devra alors être effectuée par le BÉNÉFICIAIRE en cas de besoin ultérieur. En cas de non-respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU), et notamment en cas de non-paiement, U.R.B.S. pourra suspendre et/ou supprimer complètement et définitivement les accès au SITE. Les présentes conditions générales d'utilisation pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de connexion au SITE.

Protection des données personnelles et confidentialité :

Pour permettre l'accès au SITE, U.R.B.S. collecte des données personnelles concernant les BÉNÉFICIAIRES et UTILISATEURS dans les conditions et suivant les modalités précisées dans la Politique de Confidentialité mise en place et accessible à l'adresse : www.urbs.fr

Droits de propriété :

U.R.B.S. est usufruitier au travers de la convention signée avec l'Institut Mines Telecom de tous les droits de propriété, de propriété intellectuelle et du droit sui generis des différents services accessibles par le biais du SITE. Le présent Contrat n'entraîne transfert d'aucun droit de propriété ou du droit sui generis au profit du BÉNÉFICIAIRE et de l'UTILISATEUR. Ces derniers sont autorisés à utiliser le SITE ainsi que résultats de leurs requêtes (ou Données) pendant la durée convenue aux présentes ainsi qu'aux Conditions Générales de Vente.

Toute utilisation par le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR des différents services, et des résultats issus de leurs requêtes, accessibles par le biais du SITE à des fins commerciales ou d'une manière susceptible de concurrencer les sites Internet exploités par U.R.B.S. est interdite.

Ainsi le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR s'interdisent toute communication ou diffusion, même gratuite, à toute autre personne que celles désignées. Aucune donnée, ne pourra être diffusée à des membres, adhérents ou partenaires, autres que les UTILISATEURS désignés par le BÉNÉFICIAIRE, sans l'autorisation écrite de U.R.B.S. Toute cession ou toute mise à disposition à un tiers pour quelque motif que ce soit, et à quelque titre que ce soit est interdite. Cette interdiction porte sur tous moyens et tous supports connus ou inconnus à ce jour.

Le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR pourra néanmoins mettre les données et statistiques agrégées à la disposition d'un prestataire de service ou à la disposition de l'UTILISATEUR désigné pour la réalisation d'études pour le compte du BÉNÉFICIAIRE ou dans le cadre d'études réalisées en partenariat avec d'autres services ou organismes. Dans ce cas, le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR s'engage à faire signer au Prestataire ou au Partenaire un engagement de confidentialité dont le modèle est mis à sa disposition sur le Site à l'adresse suivante www.urbs.fr Notamment le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR vérifie que les droits dont il dispose (notamment auprès de la DGFIP) l'autorisent à mettre à disposition les données concernées. La mise à disposition des données issues du SITE est strictement subordonnée au respect des protocoles de transmissions à un tiers et de la DGFIP. Le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR s'engagent à faire valider les CGU au prestataire à qui il souhaite transmettre un accès au SITE.

Le prestataire est engagé via les CGU au même titre que le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR. De plus, à la fin de l'exécution du contrat, il devra procéder à la destruction de toutes les données extraites du SITE qui lui ont été confiées par le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR dans le cadre de sa prestation. Le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR et son prestataire signent un acte d'engagement du prestataire pour la mise à disposition des données extraites du SITE dont ils transmettent une copie aux gestionnaires du SITE. Le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR peuvent ouvrir un compte individuel sur le SITE pour le prestataire. Le compte est valable pendant la durée exacte de sa prestation.

Le BÉNÉFICIAIRE garantit faire son affaire de répercuter les engagements de confidentialité convenus aux présentes auprès de chacun des membres de son personnel ayant accès aux données.

Le Prestataire se porte fort, au sens de l'article 1204 du Code civil, du respect par ses éventuels prestataire, de l'engagement de confidentialité exposé au paragraphe ci-dessus.

D'autre part, le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR s'interdisent le droit de diffuser ou publier les résultats des études réalisées à partir de ces données auprès de toute personne, tout organisme, toute société intervenant dans le domaine de la presse écrite, radiophonique, télévisuelle sans l'accord préalable et par écrit de la société U.R.B.S.

Pour toute diffusion autorisée, le BÉNÉFICIAIRE s'engage à citer la source « base de donnée IMOPE, U.R.B.S. »

En cas de manquement par le BÉNÉFICIAIRE et/ou l'UTILISATEUR à l'une quelconque des obligations mises à sa charge par les présentes, non réparée dans un délai de quinze (15) jours calendaires à réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception lui notifiant les manquements allégués, U.R.B.S. pourra mettre fin de plein droit aux présentes. La résiliation donnera lieu à restitution de tous les résultats de leur(s) requête(s) issus des différents services accessibles par le biais du SITE et à suppression de l'accès au SITE.

Loi applicable et attribution de compétence :

Le Contrat est soumis au droit français.

Tous les litiges pouvant survenir entre les Parties, concernant le présent Contrat, sa validité, son interprétation, son exécution ou sa résiliation, seront soumis, préalablement à toute action juridictionnelle, obligatoirement à une médiation.

En cas d'échec de la médiation comme dans la situation où elle n'aurait pas abouti à l'issue d'un délai de 2 (DEUX) mois à compter de la première réunion, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de SAINT-ÉTIENNE (42000).